

Le gouvernement US soutient Apple face à la loi française

»

Chaque fois que nous pensons que les droits de propriété intellectuelle pourraient être violés, nous devons élever notre voix et dans ce cas c'est l'entreprise qui a pris l'initiative. » Carlos Gutierrez, le secrétaire américain au Commerce, s'exprimant sur la chaîne de télévision CNBC, a apporté son soutien à Apple, qui affirme que la loi sur la protection des droits d'auteurs récemment adoptée par le parlement français menace son site de téléchargement en ligne iTunes. « Je souhaiterais féliciter cette entreprise parce qu'il faut que les sociétés elles aussi défendent leurs droits à la propriété intellectuelle. Si tous font de même, que le gouvernement travaille avec d'autres gouvernements et que les entreprises défendent et protègent leurs propres propriété intellectuelle, alors nous serons capables de faire plus de progrès à un niveau mondial. » La proximité du gouvernement américain avec ses entreprises et le milieu industriel est bien connue. Il n'est pas unique non plus, le lobbying exercé par les majors du disque sur les élus français révélé par certains députés en est un exemple proche de nous. En revanche, le discours de Carlos Gutierrez heurte notre sensibilité européenne, sans pour autant surprendre les observateurs du fonctionnement de la société politique américaine. En effet, le ministre proche du président Bush a pris position tout en déclarant qu'il doit étudier le texte de la loi française en profondeur. Un aveu qu'il a pris position pour Apple sans réellement connaître le dossier. D'ailleurs, en affirmant que la loi se traduit par « *une culture officielle du piratage* », Apple n'a fait que regarder le texte par le petit bout de la lorgnette. Il se veut au contraire plus limitatif en abondant sur la majorité des points dans le sens des attentes de l'industrie, allant même jusqu'à autoriser le DRM et limiter le droit à la copie. Mais la vision d'Apple de la loi française s'habille d'illères pour se concentrer sur l'un des seuls points vraiment positifs de la loi pour le consommateur, qui veut ouvrir une réelle concurrence entre les éditeurs de musique en ligne en leur imposant d'être compatibles avec les technologies du marché. Que craint Apple ? De partager sa technologie avec ses concurrents pour qu'un titre téléchargé sur iTunes puisse être lu sur tous les baladeurs du marché. C'est certes une entorse à la position quasi monopolistique du duo iTunes-iPod, qui occupe 80 % du marché, mais c'est surtout une avancée au profit du consommateur dont pourrait s'inspirer le gouvernement américain. Mais Carlos Gutierrez pourrait bien n'avoir chaussé que les illères que lui a fourni Apple. A moins que le reste de l'industrie et les majors américaines, soumises au maître du marché de la musique en ligne, ne lui ouvre les yeux ? A leur profit ?